

Tendance Santé

Maternelle et école élémentaire

Pédophilie, inceste : comment en parler à son enfant ?

À l'heure où de nombreux bambins vont partir en colonie de vacances, difficile pour les parents de ne pas penser au risque d'agression sexuelle. Alors qu'ils seront seuls au milieu d'adultes inconnus, comment mettre en garde les enfants sans les traumatiser ? Entretien avec Martine Brousse, déléguée générale de l'association la Voix De l'Enfant.

Publié le 04/08/2011 par Vanessa Ribes

1. Martine Brousse : « Il faut en parler le plus tôt possible »

Faut-il parler de la pédophilie à son enfant avant une colonie de vacances ?

Bien sûr, les parents doivent en discuter avec leur enfant, mais cela ne suffit pas. Il faut absolument que l'enfant sache qu'ils en ont aussi parlé avec les équipes encadrantes. Parce que souvent, le pédophile use du prétexte que « c'est un secret » pour obliger l'enfant à se taire. Or, s'il était présent lors de la réunion préparatoire au camp et que le problème a été évoqué devant lui entre les animateurs et les parents, l'enfant saura que c'est faux. Mais cela vaut aussi pour la rentrée des classes. En première réunion de parents d'élèves, abordez la question avec la direction de l'école de vos enfants, les enseignants... Et toujours devant les enfants, qu'il n'y ait pas de sentiment de secret.

Comment le mettre en garde ?

Avant un départ en colonie, il faut rappeler à l'enfant de faire attention quand il traverse, quand il fait du vélo, mais aussi aux gens qui peuvent l'embêter lui ou un copain sous la douche, le soir au moment du coucher... Et bien lui expliquer que si cela se produit, il faut le dire, qu'il comprenne qu'il n'y a pas de secret, et qu'il ne sera pas responsable. Il faut dédramatiser les choses, c'est-à-dire en parler comme on le fait avec l'éducation routière. Car le problème est que la sexualité reste encore un tabou et on n'ose pas en parler.

Plus généralement, à quel moment conseillez-vous d'aborder le sujet ?

À La Voix De l'enfant, nous partons du principe qu'il faut en parler le plus tôt possible, par exemple en faisant la toilette d'un enfant. C'est l'occasion de lui signifier qu'il s'agit de son corps, que personne en dehors de maman ou papa n'a le droit d'y toucher. Il faut aussi lui apprendre très vite à se laver tout seul, notamment le sexe, et lui expliquer que plus tard, c'est lui qui décidera qui peut le toucher. C'est très important aussi que les parents répondent aux questions sans être confus et avec simplicité – « oui, comme sur la route il y a des chauffards, parfois un enfant peut rencontrer un pédophile qui aime les enfants ». Il faut bien avoir en tête que ce ne sont pas les enfants qui sont gênés, mais les parents.

Il faut le dire avec ces mots là ? Parler explicitement de pédophile ?

Tout va dépendre de l'âge. À un plus jeune, on expliquera qu'il y a des messieurs, car ce sont souvent des messieurs, qui prennent l'enfant comme un adulte, et qu'ils n'ont pas le droit. Mais il ne faut pas dire tout à coup « bon on s'arrête et on parle de ça », mais plutôt amener le sujet au cours de jeux, à

l'occasion d'un départ en camp... ça fera partie des paroles de prévention et d'information qui seront données.

2. Martine Brousse : « Entre 60 et 80 % des cas sont des affaires intra-familiales »

Quels mots utiliser pour ne pas traumatiser l'enfant ?

Il n'y a pas de mots types. On touche à la relation entre le parent et l'enfant. Les parents doivent simplement savoir qu'en parlant à leur enfant, ils ne le traumatisent pas. Il s'agit aussi de rassurer l'enfant en lui expliquant qu'en général, croiser un pédophile, cela n'arrive pas. Mais malgré tout, comme les accidents de voiture... cela peut arriver. C'est ce que j'appelle l'accident de la vie. J'ai choqué récemment en parlant d'accident de la vie à propos du viol d'une petite fille. Mais il s'agit bien d'un accident de la vie, qui n'a rien à voir avec l'inceste, qui est lui répété tous les jours, toutes les semaines, durant des années, sur des enfants violés par un frère, un grand-père... ça ce n'est pas un accident de la vie. Rencontrer un pédophile sur sa route, c'en est bien un.

Vous distinguez donc un pédophile d'un parent incestueux ?

Le parent incestueux n'est pas un pédophile. Selon la définition de l'OMS, le pédophile est un homme qui aime les enfants, généralement d'âge prépubère ou au début de la puberté. Il n'aime pas les femmes ni les hommes, mais les enfants. Le père incestueux n'est pas dans ce schéma. Il est avec sa femme, et il va prendre sa fille parce qu'il en a envie, ou sa nièce etc... Et puis il va changer de fille, car l'ainée risque de tomber enceinte. D'ailleurs, c'est souvent lorsqu'elle comprend que le père va maintenant s'en prendre à sa petite sœur que l'ainée parle pour la protéger. Puisque nous ne disposons pas de chiffres fiables, on estime qu'entre 60 et 80 % des cas sont des affaires intra-familiales.

Pédophilie ou inceste avec un proche parent : on avertit un enfant de la même façon ?

Tout à fait. Avec un discours simple : « personne n'a le droit de te faire du mal, je suis là en tant que parent pour te protéger. Qu'il s'agisse d'un ami, de la famille, tu viens nous le dire ».

Faut-il faire régulièrement de la prévention ?

Non. Si un viol d'enfant fait l'actualité, cela peut être l'occasion d'en reparler, mais cela ne doit pas être systématique. Il faut surtout répondre aux questions. Car la plupart des parents n'y répondent pas. Or, il n'y a pas de tabous. Je me souviens du cas d'une petite fille. Suffisamment bien informée, elle avait tout de suite signalé qu'un monsieur était venu le soir lui faire des bisous dans sa chambre durant une colonie. Elle en a parlé dès le lendemain. C'était le gardien du château, un très gentil monsieur rendant service, qui passait à la nuit tombée dans les chambres faire des caresses mal placées.

Sait-on combien d'enfants en France sont victimes d'inceste ou de pédophilie ?

Non. Il n'y a aucune étude actuellement. La France est d'ailleurs l'un des rares pays en Europe où il n'y a pas de statistiques officielles. On nous dit qu'il y a à peu près 5 000 agressions sexuelles par an, mais 14 000 dossiers sont en cours aux assises. Cherchez l'erreur... Et je ne parle même pas des affaires classées sans suite et des enfants qui se taisent.

Découvrez la campagne contre la maltraitance de la Voix De l'Enfant :
www.unenfantestendanger.com

3. Abus sexuels : les livres pour sensibiliser les enfants

Dès 3 ans

« Respecte mon corps » de Catherine Dolto. Ed. Gallimard Jeunesse, 6 €.

Quand on est petit, il faut apprendre à savoir dire non et à être prudent. Car les méchants sont rusés et savent très bien se faire passer pour des gentils... À travers ce livre, la psychologue Catherine Dolto prouve qu'il est possible d'expliquer aux tout-petits ce qu'est la pédophilie avec des mots simples et un message direct.

Dès 3 ans

« Petit Doux n'a pas peur » de Marie Wabbes. Ed. La Martinière Jeunesse, 12 €.

Petit Doux l'Ourson a un ami plus grand que lui, Gros Loup, qui profite parfois de sa taille pour martyriser son petit camarade. Lorsque Gros Loup se montre méchant, Petit Doux n'ose rien dire, de peur de souffrir de représailles. Petit Doux finira pourtant par dire à tous l'attitude de son ami. Un bel ouvrage pour inviter les petits à se méfier des comportements qui leur semblent anormaux, et à les dénoncer.

Dès 4 ans

« Te laisse pas faire – Les abus sexuels expliqués aux enfants » de Jocelyne Robert. Ed. L'Homme, 13 €.

Dans ce livre destiné aux 4-12 ans, l'auteur, une sexologue québécoise, explique qu'un enfant averti aura plus de chance de ne pas se laisser abuser. Mettant en garde sans tomber dans la paranoïa, elle propose des jeux et des exercices à faire avec votre enfant, dont un test pour vous permettre d'évaluer s'il sait suffisamment se protéger.

Dès 6 ans

« Lili a été suivie » de Dominique de Saint Mars et Serge Bloch. Ed. Calligram, 4,90 €.

Lili est suivie dans la rue par quelqu'un qui lui demande de l'accompagner. Comme elle sent le danger, elle dit non et arrive à trouver de l'aide. Une histoire pour apprendre à se protéger des gens qui ne respectent pas les enfants, pour ne plus avoir peur et pouvoir en parler avec humour et vérité.

Dès 6 ans

« Qui s'y frotte s'y pique, ou comment Mimi a appris à dire non » de Marie-France Botte et Pascal Lemaître. Ed. L'Archipel, 7 €.

Attention à Mimi Fleur de Cactus... qui s'y frotte s'y pique ! Car Mimi n'aime pas qu'on la force, qu'on l'embête ou qu'on l'entraîne. Et elle a déjà compris que la loi du plus fort n'est pas toujours la meilleure. Voilà un petit livre drôle et intelligent qui apprendra aux enfants à dire non.

Dès 11 ans

« La fille du canal » de Thierry Lenain. Ed. Syros Jeunesse, 11 €.

Sarah, 11 ans, n'est plus la même depuis quelque temps. Elle s'est volontairement coupé les cheveux si courts qu'elle ressemble à un garçon. Elle ne communique plus, s'enferme dans son silence et surtout ne veut plus suivre les cours de dessin qu'elle aimait tant. Seule son institutrice remarque le mal-être de cette enfant et soupçonne un terrible secret. Secret qui va aussi faire ressurgir chez cette enseignante de cruels souvenirs. Ce livre a obtenu le prix du roman jeunesse du ministère de la

jeunesse et des Sports (Jury des jeunes), le prix libraire "Cercle d'or" 1993, le prix libraire "Sorcières" 1994, et le Totem Télérama - Salon de Montreuil 1994.